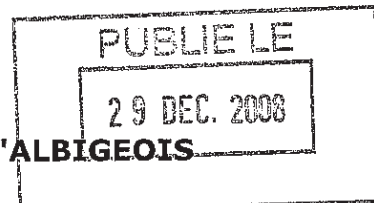


EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS



SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2008 À 18 HEURES 30

N° 7 - 182 / 2008 : OPAH COMMUNAUTAIRE QUARTIERS D'ALBI : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ÉTUDE PRÉ OPÉRATIONNELLE ET ANIMATION SUIVI DU DISPOSITIF OPÉRATIONNEL

L'An Deux Mille Huit, le 16 Décembre 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 16 Décembre 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Laurence PUJOL, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFRY, Françoise LESCURE, Noël RAMON, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Jean-Charles BORGOMANO, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Messieurs, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Alain LONG.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Paul JUAREZ, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 37

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 16 DÉCEMBRE 2008

N° 7 - 182 / 2008 : OPAH COMMUNAUTAIRE QUARTIERS D'ALBI : ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ÉTUDE PRÉ OPÉRATIONNELLE ET ANIMATION SUIVI DU DISPOSITIF OPÉRATIONNEL

Pilote : Habitat

Autres services concernés : Direction générale des Services,
Finances et Budget,
Affaires Juridiques et Marchés Publics

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

Par délibération en date du 18 décembre 2007, le conseil de communauté a approuvé le principe d'engager la démarche d'OPAH communautaire Quartiers d'Albi correspondant à la mise en œuvre de l'action I-1 du PLH de l'Albigeois.

Ce dispositif de réhabilitation du parc de logements privés s'inscrit dans l'objectif d'aménagement du territoire communautaire, visant à accompagner le développement de l'hyper centre d'Albi aux périmètres du Faubourg du Vigan et du quartier d'habitat situé autour de la place du Castelvieu.

Depuis cette date, le travail engagé par la Communauté d'agglomération avec ses communes membres et ses partenaires, a permis de définir les périmètres d'étude de l'OPAH communautaire Quartiers d'Albi ainsi que ses principaux objectifs de réhabilitation de l'habitat privé.

La procédure d'OPAH communautaire Quartiers d'Albi se déroulera en deux phases successives :

- une phase d'étude pré opérationnelle à l'issue de laquelle sera définie la Convention opérationnelle d'OPAH,
- une phase d'animation suivi du dispositif opérationnel d'OPAH, d'une durée de 3 ans.

La consultation pour désigner le Bureau d'Etude chargé de ces deux prestations successives, a été lancée en octobre 2008 dans le cadre d'un appel d'offres ouvert comportant une tranche ferme correspondant à l'étude pré opérationnelle et une tranche conditionnelle relative à l'animation suivi du dispositif opérationnel.

L'avis d'appel public à la concurrence a été envoyé au BOAMP le 17 octobre 2008. La date limite de réception des offres était fixée au 09 décembre 2008 à 12H00.

2 plis ont été reçus dans les délais :

- Groupement Max FARAMOND/NEOTIM
- Cabinet URBANIS

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 09 décembre 2008 ont déclaré recevables les 2 candidatures présentées.

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 15 décembre 2008, ont pris connaissance du rapport d'analyse des offres et ont attribué le marché d'Etude pré opérationnelle et d'animation suivi du dispositif opérationnel d'OPAH communautaire

Quartiers d'Albi au groupement Max FARAMAOND/ NEOTIM dont le mandataire est MAX FARAMOND-Architecte – sis 10 rue Pierre Jamet – 81000 ALBI pour un montant maximal total de 168 500 € HT dont 28 000 € HT pour la tranche ferme et 140 500 € HT pour la tranche conditionnelle.

Il est précisé que la tranche conditionnelle du marché sera affermie après signature de la Convention opérationnelle d'OPAH.

Je vous demande :

- d'approuver l'attribution du marché d'Etude pré opérationnelle et d'animation suivi de l'OPAH communautaire Quartiers d'Albi qui comporte une tranche ferme et une tranche conditionnelle,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché correspondant et à effectuer toutes les démarches administratives permettant de mettre en œuvre cette décision,
- d'autoriser Monsieur le Président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'ADEME Midi Pyrénées, de la Région Midi-Pyrénées et de tout autres organismes susceptibles de financer cette opération.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 33 VOIX POUR, UNE ABSENTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des marchés publics,

VU le Programme Local de l'Habitat de l'Albigeois 2007-2012,

VU la délibération N° 5 – 158 / 2008 portant lancement de la démarche d'OPAH communautaires,

VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 15 décembre 2008,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

- **ATTRIBUE** le marché d'Etude pré opérationnelle et d'animation suivi du dispositif opérationnel d'OPAH communautaire Quartiers d'Albi au groupement Max FARAMAOND/ NEOTIM dont le mandataire est MAX FARAMOND-Architecte – sis 10 rue Pierre Jamet – 81000 ALBI pour un montant maximal total de 168 500 € HT dont 28 000 € HT pour la tranche ferme et 140 500 € HT pour la tranche conditionnelle.

✎ **DIT QUE** le marché d'OPAH communautaire Quartiers d'Albi comporte deux missions successives :

- une mission d'étude pré opérationnelle : objet de la tranche ferme du marché,
- une mission d'animation suivi du dispositif opérationnel d'OPAH : objet de la tranche conditionnelle du marché dont l'affermissement interviendra après signature de la Convention opérationnelle d'OPAH.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché correspondant et à effectuer toutes les démarches administratives permettant de mettre en œuvre cette décision,

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les demandes de subvention auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), de l'ADEME Midi Pyrénées, de la Région Midi-Pyrénées et de tout autres organismes susceptibles de financer cette opération.

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires à l'opération ont été inscrits au budget de l'exercice en cours et seront prévus aux exercices budgétaires suivants.

Pour extrait conforme,
Fait le 16 Décembre 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE

